



RAPPORT D'ACTIVITE FEVRIER 2023





RAPPORT FEVRIER 2023

EAGLE CÔTE D'IVOIRE

Rapport d'activités février 2023

1. Points principaux

2. Investigations

3. Opérations

4. Légal

5. Média

6. Relations extérieures

7. Management

1. Points principaux

Le projet a poursuivi ses activités au cours du mois de février 2023. Les enquêtes ont abouti à des résultats probants. Trois (03) présumés trafiquants d'ivoires d'éléphants ont pu être interpellés. Les enquêtes visant des objectifs à plus long terme continuent d'être menées par nos équipes.

Notre équipe a suivi l'affaire San Kouamé et N'douffou, arrêté en septembre 2019 en essayant de vendre 2 défenses d'éléphant. L'affaire est en instruction depuis.

Le projet a également suivi l'affaire de l'arrestation des quatre (4) personnes arrêtés le 3 octobre 2021 en flagrant délit de vente de 38 kilogrammes d'ivoires bruts. L'affaire est toujours en instruction.

Deux (2) personnes identifiées comme des membres du CCDO sont également prises en compte dans la procédure. A cela s'ajoute les autres éléments armés qui ont tenté d'empêcher l'arrestation des suspects et la saisie des ivoires. En effet, lors de l'arrestation des quatre trafiquants, des hommes armés se présentant comme des éléments du CCDO, une autre unité mixte de la police nationale avait sans ordre de mission, ni uniformes, tenté de faire obstruction à la procédure d'arrestation. L'instruction permettra de faire la lumière sur toute cette affaire.

Le projet continue sa collaboration avec les autorités de Côte d'Ivoire, notamment avec et avec le MINEF (Ministère des Eaux et Forêts), la Direction de la Faune du MINEF, l'Unité de Lutte contre la Criminalité Transnationale (UCT), ainsi que l'OIPR, l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves.

2. Investigations

Les missions au mois de février 2023 se sont principalement concentrées sur les enquêtes à long terme sur des réseaux déjà identifiés. Le département d'investigations a mené seize une (01) mission d'investigations et a identifié cinq (05) trafiquants dans le District Autonome d'Abidjan. L'investigation a conduit à une opération d'arrestation.

Missions d'investigations	Régions	Nombre d'Opérations	Nombre de trafiquants ciblés
1	1	1	5

3. Opérations

Le 23 février 2023, trois (03) présumés trafiquants d'ivoires d'éléphants ont été mis aux arrêts à Abidjan-Abobo avec en leur possession 11 pointes d'ivoires d'éléphants pesant 20 kg. Ces derniers ont été interpellés au moment où ils s'apprêtaient à écouler les ivoires d'éléphants dans une enceinte de la commune.

Les ivoires ont été acheminés sur Abidjan depuis l'ouest de la Côte d'Ivoire par deux des présumés trafiquants puis stockés chez le troisième avant la tentative de vente à Abobo.



Les arrestations ont été possibles grâce au fruit de la collaboration entre l'Unité de lutte contre la Criminalité Transnationale Organisée (UCT), la Direction de la Police forestière et de l'Eau du Ministère des Eaux et Forêts (DPFE-MINEF) et EAGLE-Côte d'Ivoire dont ils ont bénéficié l'assistance technique.

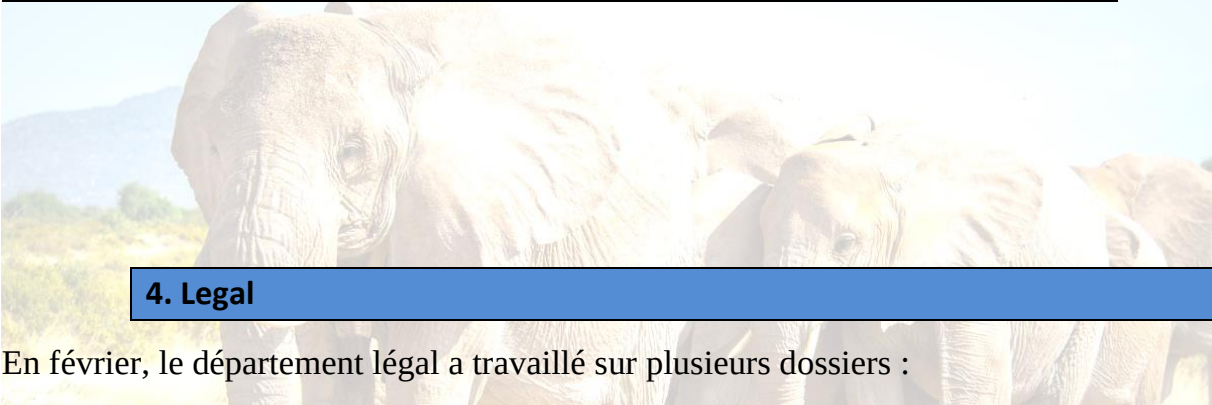


En Afrique, l'éléphant de savane est classé « En danger » d'extinction par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) quand son cousin l'éléphant des forêts est classé « En danger critique » d'extinction, le stade ultime avant l'extinction de l'espèce dans la nature. A l'origine de cette situation, le trafic de l'ivoire et des poils vendus à prix d'or.

Selon le rapport African Elephant status report de 2016, la population d'éléphants en Afrique de l'ouest oscillerait entre 2500 et 11.000 éléphants et entre 200 et 600 en Côte d'Ivoire. Des chiffres qui datent déjà de 7 ans.

Tableau des Opérations

Nombre d'opérations	Régions	Nombre de trafiquants arrêtés	Produits de contrebande
1	1	3	11 pointes d'ivoires d'éléphants de 20 kg



4. Legal

En février, le département légal a travaillé sur plusieurs dossiers :

Le département juridique a pris part à l'opération du 23 février 2023 dans la commune d'Abobo. Les prévenus ont été déférés le mardi 28 février 2023 au Tribunal de Première instance d'Abidjan. L'affaire a été mise en procédure de flagrant délit et les suspects ont été placés sous mandat de dépôt. Le procès a été programmé pour le 08 mars 2023.

Les conseillers juridiques ont aussi suivi l'affaire concernant les 4 personnes arrêtées le 31/10/2021 en flagrant délit de vente de 38kg d'ivoires bruts. L'affaire est également en instruction. Le jour de l'arrestation deux (2) autres personnes étaient présentes sur le lieu de la vente mais se sont identifiées comme des membres du CCDO. L'un d'entre eux avait pu être entendu à l'UCT, le deuxième ne s'était pas présenté. Ces derniers étant armés ont tenté de protéger et d'empêcher l'arrestation des trafiquants et la saisie des ivoires. Ils sont également concernés par la procédure.

Nombre de Missions (Préciser le lieu et raison)	Nombre de trafiquants derrière les barreaux ce moi ci, préciser le lieu	Nombre de trafiquants jugés	Les peines de prison ce mois ci	Nombre de trafiquants condamnés (Peine de prison)	Nombres d'audiences suivies
1 mission à Abidjan	7 à la Maison d'arrêt et de correction d'Abidjan	0	0	0	0

5. Media

L'interview du coordinateur par l'infodrome a été mise en ligne sur leurs différents réseaux, permettant de toucher une large audience en Côte d'Ivoire.

<https://www.facebook.com/watch/?v=108574805504752>

Tableau des Médias

Nombre total de pièces médiatiques :	0		
Télévision	Radio	Presse écrite	Internet
0	0	0	0

6. Relations extérieures

Dans le cadre de la collaboration entre EAGLE CI et l'UCT, le Coordinateur a eu une réunion avec les officiers afin d'avancer sur les grandes enquêtes et préparer l'opération du 23 février 2023.

7. Management

Le rapport annuel 2022 a été mis en ligne et a commencé à être distribué aux partenaires.

<https://www.eagle-ivorycoast.org/wp-content/uploads/2023/02/RAPPORT-ANNUEL-EAGLE-2022-finale.pdf>

